

Achat de fauteuils « handi-plage », aménagement du centre ville...

La Ville hisse le pavillon du handicap

Depuis quelques mois, les handicapés peuvent circuler plus librement dans le centre ville de Saint-Malo grâce aux efforts consentis par la municipalité en matière d'aménagement des chaussées, des WC publics et même des plages.

Dès l'été prochain, la Ville de Saint-Malo devrait augmenter le nombre de fauteuils « handi-plage » mis gratuitement à la disposition des handicapés. Six nouveaux sièges pourraient être ainsi achetés. Ils rejoindront les six autres mis en service l'an passé sur les plages de La Hoguette, de Bon-Secours et du Pont. « L'été dernier, ils ont permis à plusieurs centaines de personnes à mobilité réduite d'accéder aux plages en toute autonomie et même de se baigner. Un succès tel que parfois ils n'étaient pas en nombre suffisant pour répondre à la demande », regrette Gabriel Larondelle, conseiller municipal à l'origine de ce service. Au regard du succès remporté à Saint-Malo par les « hippocampes », comme on les appelle, d'autres municipalités ont décidé d'acquérir ces fauteuils créés par Patrice Faucogney, un sportif handicapé. « Il a travaillé sur ce projet pendant près de trois ans, en lien avec les services du centre de Kerpape, près de Lorient, avant de créer sa société il y a un an tout juste. Nous étions ses premiers clients », se félicite l'élu, pas peu fier



Pascale, utilisatrice des fauteuils « handi-plage » pendant l'été, Pascal Sommier, responsable de Surf-school, à côté du char à voile accessible aux handicapés, et Gabriel Larondelle, conseiller municipal en charge des questions liées aux handicaps.

de « faire avancer les choses en faveur des handicapés à Saint-Malo ».

Pentes douces pour accéder aux plages

Ces dernières années, de nombreux aménagements ont été réalisés pour rendre la ville plus accessible. « Toutes les allées menant aux plages du Sillon peuvent désormais être empruntées par les personnes en fauteuil. A proximité

de chacune d'entre elles, nous avons créé deux places de parking réservées aux handicapés. Des pentes douces ont été construites pour accéder aux plages », expose Gabriel Larondelle. Au centre ville, des bateaux ont massivement été placés sur les trottoirs. L'aménagement des WC publics est également récent. Certains carrefours équipés de feux sonores permettent par ailleurs aux malvoyants de circuler plus librement. « Mais on ne peut pas tous les équiper en même

temps car tout cela a un coût. Équiper un carrefour de quatre feux sonores fait grimper la facture de 7 500 € environ », fait remarquer l'élu. Il y a deux ans, une douzaine d'handipark ont également été aménagés pour faciliter le stationnement des handicapés. « Aujourd'hui cependant, on constate que des automobilistes mal attentionnés donnent des coups de pare-chocs pour libérer les barrières qui protègent les places réservées. C'est scandaleux ! » tempête Gabriel Larondelle.

Toujours à la recherche des dernières innovations susceptibles de faciliter la vie des handicapés et leur accès aux loisirs, Gabriel Larondelle aimerait voir débarquer bientôt sur les plages malouines une nouvelle génération de chars à voile. « Il s'agit d'un engin pliable, léger, très facilement maniable par les personnes à mobilité réduite. A la différence des autres chars, celui-ci se dirige avec les mains à l'aide d'un guidon », explique Jérôme Cottet, chargé de la commercialisation de ce produit. Le Surf-school est d'ores et déjà très intéressé. « Nous disposons aujourd'hui d'une vingtaine de chars à voile dirigeables avec les pieds. L'achat d'un ou deux exemplaires de cet engin accessible aux handicapés pourrait nous permettre de compléter notre offre », estime Pascal Sommier, responsable de l'école. Affaire à suivre...

Lionel CABIOCH.